

## CERTIFICAT PRÉVENTION SECOURS

## VOTRE FORMATION



30 % de théorie  
70 % de pratique

## DUREE

21 heures

## LIEU

Intra  
Inter

## GROUPE

De 4 à 10  
personnes

MAINTIEN ET  
ACTUALISATION DES  
COMPETENCES

24 mois

## PUBLIC CONCERNE

Salariés / Employeurs

La formation **Certificat Prévention Secours (CPS)** a été créée par les représentants des employeurs et salariés ainsi que par le réseau prévention, pour faire face à l'évolution inquiétante du nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles dans le secteur de l'aide à domicile.

## INTERVENANTS

Formateurs certifiés

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels ils sont exposés.
- Participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite.
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur leur lieu de travail.

## METHODE PEDAGOGIQUE

- Introduction
- Étude de cas
- Démonstration pratique
- Apprentissage
- Cas concret
- Conclusion

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ordinateur, vidéo projecteur
- Mannequin adulte, enfant et nourrisson
- Valise de cas concret
- Coupe de tête
- Défibrillateur
- Fiche de suivi et d'évaluation
- Livret de formation

## ÉVALUATION

- Évaluation formative lors de l'apprentissage
- Évaluation certifiante lors des cas concrets

## SANCTION

- Certificat de compétence

## CONTACT



06.76.30.38.49  
06.20.66.22.38  
croixblanche13200@gmail.com  
[www.croix-blanche-arles.com](http://www.croix-blanche-arles.com)